

eau

1946 - 2016

SBL

STATION ANDRE FILLIOL



2 chemin de l'infirmierie BP15 - 34340 Marseillan
Tél. 04 67 77 20 10 - Fax 04 67 77 39 26
contact@syndicatbaslanguedoc.com

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau
des communes du Bas Languedoc



Le mot du Président

J'ai beaucoup de plaisir, au nom du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des communes du Bas Languedoc (SBL), à vous présenter dans cette brochure, l'histoire du syndicat, ses infrastructures, son fonctionnement, ses élus, son personnel et les enjeux de l'eau potable.

Je remercie Georges Nidecker (vice président), Jean Claude Aragon (vice président) et Marc Coustol (Directeur des services) qui ont participé à la rédaction

Compétences du syndicat

Dans le domaine de l'eau potable, le SBL a pour compétence, la production (pompage et potabilisation), l'adduction (transport dans des conduites jusqu'au réservoir) et la distribution (apport de l'eau du réservoir au robinet de l'abonné). Certaines communes transfèrent les trois compétences; ce sont en général, les petites communes (les Ruraux). D'autres communes n'adhèrent au syndicat que pour la production et l'adduction, l'eau leur est vendue en entrée de ville au réservoir; ce sont, le plus souvent, les grandes communes comme Agde, Sète, Balaruc les Bains, Balaruc le Vieux, Frontignan et Mèze (les Urbains).

Mode de gestion

Le SBL est lié par un contrat d'affermage (DSP) qui court jusqu'en 2021. La société fermière est La Lyonnaise des eaux du groupe SUEZ. Le SBL met en place les infrastructures (usines, canalisations, réservoirs...). Le fermier gère le réseau, il assure l'entretien, le petit renouvellement, la recherche des fuites, la relation avec les abonnés (centre d'appels) et la facturation.

Un bureau d'études, lié par un Accord Cadre, suit et contrôle nos travaux pour une durée de 4 ans, c'est le Cabinet Merlin.

L'histoire du SBL

En 1946, pour répondre à la pénurie d'eau (notamment pour le port de Sète), 9 communes rurales (Bouzigues, Cournonsec, Loupian, Marseillan, Mèze, Montbazin, Saussan, Vic la Gardiole, Villeveyrac) et une ville (Sète) créaient le Syndicat du Bas Languedoc. Une usine de pompage à Florensac (U1) constituait la première pierre de l'édifice. Les écussons de ces communes sont immortalisés par une sculpture sur le premier bâtiment.

Le premier président, maire de Marseillan, Mr Filliol, ses successeurs, messieurs Montet, Duvochel, Debaille ont étendu le syndicat comme une toile d'araignée. Le SBL comprend à ce jour 27 communes après les adhésions dans le temps de Saint Jean de Védas, Lavérune, Saint Georges d'Orques, Poussan, Courmonterral, Murviel les Montpellier, Frontignan, Balaruc les Bains, Balaruc le Vieux, Agde, Pignan, Fabrègues, Gigean, Pinet, Mireval, Montagnac et Vias en 2016.

Quelques chiffres

- Production annuelle de 22 millions de M³ d'eau, 120 000 M³/jour pour l'été
- 44 000 abonnés, plus de 500 000 habitants l'été
- 780 kilomètres de conduites
- 30 réservoirs pour assurer une réserve de 12 heures de consommation
- 12 puits et une usine de pompage ultra-moderne à Florensac
- Une usine de potabilisation de l'eau du Rhône qui produit 30 000 M³/jour, 60 000 M³/jour d'ici 2020
- Un barrage sur l'Hérault pour alimenter la nappe souterraine d'accompagnement (Seuil Bladier Ricard)
- Forages à Pignan (Olivet et Boulidou), à Pinet, à Montagnac, à Vias
- Changement de 5300 branchements en plomb
- 50 hectares de foncier

Nos projets du mandat

- Conduite de Villeveyrac à Montagnac (7 Km)
- Doublement de la capacité de l'usine Debaille (de 30 000 à 60 000 M³/jour)
- Equipement en télé-relève des 44 000 abonnés
- Chemisage des syphons de Sète en remplacement d'un forage dirigé sous l'étang de Thau
- Construire un réservoir d'équilibre à Balaruc ou Gigean
- Mettre en service les forages des Pesquiers au nord de Florensac (problème DUP)
- Recherche d'une nouvelle ressource (forage sur Villeveyrac)
- Sécuriser Vias
- Continuer le renouvellement des canalisations structurantes et de distribution

Problématique de l'eau potable sur le secteur du SBL

Notre syndicat doit maîtriser le prix de l'eau malgré les contraintes qu'il supporte :

- Une zone à couvrir très étendue de près de 50 kilomètres de long sur 20 kilomètres de large (de Vias à Saint Jean de Védas en incluant le pourtour de l'étang de Thau)
- Une activité touristique importante qui nous oblige à multiplier la production par trois les mois d'été. Cela nous impose un surdimensionnement des conduites, des réservoirs, des équipements de pompage ou de potabilisation.
- Un réseau vieillissant, certaines conduites d'adduction datent de la création du SBL (près de 60 ans). Il est nécessaire de renouveler ces canalisations et souvent de les renforcer. Par exemple nous avons investi 11 millions d'euros pour remplacer la conduite en 700 mm de diamètre par une conduite en 1000 mm entre Florensac et Agde (11 km). Il reste beaucoup à faire (Fabrègues-Gigean-Issanka, Florensac-Marseillan...).
- Une modernisation du réseau à opérer pour améliorer son rendement. Notre rendement général est de l'ordre de 84 %, il faut poursuivre nos efforts avec de nouveaux outils : mise en place de la télérelève, pose de débitmètres pour sectoriser le réseau, utilisation des SIG (systèmes d'informations géographiques), généralisation des schémas directeurs dans les communes rurales (en distribution). Nous avons pour objectif un Indice Linéaire de Perte de 8 (perte de m³ au kilomètre de réseau).

■ Un impératif, atteindre des rendements supérieurs à 75 % dans les centres anciens d'où la nécessité de maintenir un entretien élevé (Marché à Bon de commande de travaux de 3 millions d'euros par an).

■ Un souci de diversification des ressources pour répondre aux aléas climatiques et à une éventuelle pollution (nappe d'accompagnement de l'Hérault, forages karstiques, usines de potabilisation). Nous avons même envisagé le dessalement de l'eau de mer, eu égard de notre situation géographique.

■ Un devoir de solidarité intercommunale car certaines communes en manque d'eau souhaitent adhérer au SBL. Mais les sécurisations sont chères en terme de réseau (par exemple 8 millions d'euros pour la canalisation qui va relier Vias à notre conduite en 1000)



Conclusion

Aujourd'hui, qu'il nous soit permis de constater la pertinence, l'à propos des projets initiaux et la persévérance des équipes qui se sont succédées. J'ai une pensée particulière pour Georges Debaille (ancien président) qui aura consacré 55 ans au syndicat et favorisé son extension et sa modernisation.

Le SBL va poursuivre sa mission de gestion de l'eau en maintenant un niveau d'investissement élevé, garant de l'avenir. L'eau potable est devenu un enjeu majeur. Sans eau potable, il n'y a pas de développement touristique, économique.

Il y a un frein pour le développement de l'habitat. Bâtissons avec rigueur dans l'intérêt des communes, ayons une gestion responsable de l'eau (amélioration du rendement de réseau, économies d'eau, partage de l'eau, préservation des ressources). Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean Marc ALAUZET

Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des communes du Bas Languedoc



Le manque d'eau

Un frein au développement régional

Le ravitaillement en eau potable des communes qui s'étendent de l'étang de Thau à la périphérie de Montpellier n'a pas toujours été aussi organisé qu'aujourd'hui.

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la typhoïde sévit dans toute la région, notamment à Marseillan dont les puits sont contaminés par les eaux usées qui s'écoulaient librement jusqu'à l'étang de Thau.

De plus, le développement de l'hygiène entraîne une augmentation de la demande en eau, mais les ressources deviennent vite insuffisantes car les techniques de recherche d'eau ne sont pas assez développées.

Les pénuries d'eau des années 1949 - 1950 marqueront particulièrement les mémoires: des camions-citernes délivraient alors parcimonieusement à chaque foyer une quantité d'eau très voisine du minimum vital, et le port de Sète était déserté par les bateaux qui ne pouvaient plus se ravitailler en eau douce.

Cependant, dès 1946, sous l'impulsion de Mr Arnaut, maire de Sète, Mr Montet, maire de Mèze et Mr Filliol, maire de Marseillan, les municipalités s'étaient préoccupées d'un problème dont chacun se doutait qu'il pouvait rapidement devenir angoissant.

C'est ainsi que les 20 mars et 20 septembre 1946, monsieur le Préfet de l'Hérault prenait deux arrêtés autorisant la constitution d'un Syndicat intercommunal en vue de l'adduction de l'eau aux communes du Bas-Languedoc.



Un travail de longue haleine jamais terminé

Dès 1948, des travaux sont engagés pour mettre en place un réseau d'eau potable sur le territoire syndical qui ne cesse de s'étendre.

o Première phase Etendre le réseau

Une station de captage et de pompage de l'eau est construite sur la commune de Florensac, dans la plaine alluviale de l'Hérault.

Cette nappe est très importante en volume et elle est alimentée par les fréquentes pluies qui tombent sur le massif de l'Aigoual, ce qui en fait une ressource sûre. 12 puits sont creusés en rive gauche de l'Hérault, espacés entre eux de 70 m et situés à une distance moyenne de 50 m. Leur profondeur est de 15 m et leur débit de 200 m³/h.

Le débit maximum prévu alors est d'environ 33000 m³/jour.

U1 : construite à l'origine du Syndicat, et mise en service en 1954.

Une conduite principale part de la station de pompage vers la commune de SETE, en fonte de 700 mm (1953 à 1957). A partir de cette artère maîtresse, certaines communes sont alimentées gravitairement car la pression est suffisante pour les desservir directement, mais une station de surpression à Issanka est nécessaire pour alimenter les communes situées au Nord-Est du bassin de Thau (Poussan, Montbazin, Saussan, Lavérune).

o Deuxième phase Augmenter la production

A la suite de l'accroissement du Syndicat, et notamment de l'adhésion de la commune d'Agde et de la création de la station balnéaire du Cap d'Agde (mission Racine), la production de la station de Florensac doit être augmentée. En 1970, une seconde station de pompage est donc construite sur le même site que la première, le champ de captage restant le même.

Cette station sera renforcée en 1980.

U2: construite en 1970, et renforcée en 1980, elle est équipée de 4 groupes de 1100 m³ et 2 groupes de surpression de 3 000 m³/h.

Le débit maximum passe alors à 105 600 m³/jour (c'est à dire 105 600 tonnes d'eau !). Les puits sont approfondis à une moyenne de 20 à 25 m.

Près de la rive de l'Hérault, les 12 puits sont équipés de groupes d'exhaure, pour pomper chacun environ 400 m³/h et alimenter les 2 unités de pompage.

Une nouvelle conduite de 700 mm de diamètre en acier et de 11,7 km de long relie le captage au réservoir du Mont-Saint-Loup (Cap d'Agde 20 000 m³) puis au réservoir de Balaruc (15 000 m³) avec un diamètre de 600 mm.

Le réseau forme donc désormais une boucle autour de l'étang de Thau d'environ 66 km.

o Troisième phase Sécuriser la ressource

Le forage de Saint-Jean-de-Védas "la Lauzette" (aquifère karstique) est mis en service en 1987, permettant ainsi d'assurer une sécurité complémentaire en période estivale, quand la demande est à son maximum.

L'eau est pompée à 125 mètres de profondeur.

Le forage est équipé de groupes de pompage d'un débit de 300 m³/heure et peut permettre ainsi de récupérer 6 000 m³ d'eau par jour.

D'autre part, les réseaux du Moyen-Service, puis du Haut-Service sont renforcés et dans le Bas-Service, une cuve de 15 000 m³ est ajoutée au réservoir de stockage d'Agde, portant sa capacité totale à 20 000 m³

o Quatrième phase Recherche de nouvelles ressources

Les recherches entreprises ont permis de trouver de l'eau sur les communes de Pignan (lieux dit le Boulidou et l'Olivet), Murviel-les-Montpellier et Villeveyrac.

Les forages de Pignan ont été équipés et raccordés sur le réseau haut service du syndicat pour apporter une première sécurisation de la distribution en période de pointe estivale.

o Cinquième phase Renforcer la sécurité de l'alimentation

Pour cela, il était nécessaire de trouver une nouvelle ressource à l'autre extrémité de son territoire et le Syndicat s'est tournée vers l'eau du Rhône devenue disponible dans le secteur de Fabrègues grâce au projet Aquadomitia de BRL et notamment son maillon sud.

Une station de potabilisation, l'usine Georges Debaille, capable de traiter 30 000 m³/j a été mise en service en juillet 2012. En plus de sécuriser l'ouest du territoire, cette usine permet aussi d'alléger la pression sur les milieux aquatiques et garantir un meilleur état écologique de

systèmes complexes et fragiles comme le bassin de Thau et le fleuve Hérault.

La satisfaction des futurs besoins en eau potable a conduit au renforcement de la conduite de diamètre 700 mm qui relie Balaruc à Florensac et la station André Filliol au Cap d'Agde

La mise en place d'un diamètre de 1 000 mm, va permettre de sécuriser et faire face à la croissance de la demande en eau dans la zone côtière.

- Débit d'un 700 mm à 2 m/s = 2700 m³/h.
- Débit d'un 1000 mm à 2 m/s = 5 680 m³/h.

Compte tenu des terrains "corrosifs" rencontrés et de la proximité de l'eau salée, le choix a été fait de poser une canalisation en fonte ductile, avec en plus un revêtement particulier de polyuréthane de 900 microns appelé "PUX".

En complément de ces modifications de réseau entraînant des modifications des caractéristiques hydrauliques des pompes, le Syndicat a mis en service une nouvelle station de pompage en 2012.

Cette station U3 conserve les 2 branches du bas service, et permet de refouler :

- 2 200 m³/h vers Balaruc.
- 4 000 m³/h vers Agde.





Une qualité sans concession

Des ressources naturelles de qualité

Nappe alluviale de l'Hérault

La qualité bactériologique est telle que l'eau est naturellement potable dans les puits de Florensac. Les alluvions très fines de l'Hérault jouent un rôle de filtre naturel et permettent d'obtenir une qualité excellente. Seule une chloration est effectuée pour garantir la non dégradation bactériologique de l'eau refoulée.

Forages dans les zones karstiques

L'eau en provenance des Cévennes est captée profondément dans un terrain karstique qui lui confère une dureté importante (environ 40°F) et une fragilité en période pluvieuse (matières en suspensions imposant l'arrêt du pompage). Dans tous les forages, les traitements sont limités à une faible injection réglementaire de chlore (environ 0,10 mg/l).

Usine de traitement de l'eau du Rhône

L'usine intègre un ensemble de traitements physico-chimiques très complets par :

- oxydation
- coagulation, floculation, flottation
- double filtration sur sable et par charbon actif en grains
- désinfection aux UV puis au chlore.

Ces traitements garantissent en sortie d'usine, une eau de qualité qui respecte les normes sanitaires et qui améliore le confort des utilisateurs en abaissant la dureté, cause de problèmes d'entartrement des réseaux et des équipements sanitaires.

Des contrôles fréquents et réguliers

Le Service des ARS réalise très régulièrement des analyses bactériologiques et physico-chimiques de l'eau par l'intermédiaire d'un laboratoire agréé CARSO.

■ 353 analyses sont effectuées chaque année par le laboratoire agréé (analyse TPTE ; NP1, PC2, P2P3T, D1, D2,...) dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine .

SUEZ renforce ces contrôles en effectuant par roulement mensuel sur les différentes communes, 380 analyses en "Autocontrôle", ce qui représente 3 247 paramètres analysés.



Un réseau hydrolique complexe

Le réseau du Syndicat se découpe en trois zones (voir plan en annexe) :

Le Bas-Service:

il forme une boucle autour de l'Etang de Thau, constituée par des conduites de 600, de 700 mm et maintenant de 1000 mm de diamètre.

Les réservoirs pilotes sont pour la branche Sud le réservoir du Mont Saint Loup à Agde (20 000 m³) et pour la branche Nord le réservoir de Balaruc (15 000 m³).

Les communes desservies sont :

Agde, Marseillan, Balaruc-les-Bains, Mèze, Balaruc-le-Vieux, Pinet, Bouzigues, Sète, Frontignan, Villeveyrac, Loupian, Vias, Montagnac

Le Moyen-Service:

à partir de la station d'Issanka, des conduites de 250 mm et de 400 mm forment une boucle dont le réservoir pilote de 1 500 m³ de contenance est implanté à Gigean.

Les communes desservies sont :

Gigean, Montbazin, Poussan

Le Haut-Service:

la station de Saint-Martin, alimentée par le Moyen- Service fournit la pression nécessaire pour la distribution de l'eau dans les communes du Syndicat situées entre Vic-La-Gardiole au Sud et Saint-Georges-d'Orques au Nord, à savoir :

Cournonsec, Pignan, Cournonterral, Saint-Georges-d'Orques, Fabrègues, Saint-Jean-de-Védas, Laverune, Saussan, Mireval, Vic-la-Gardiole, Murviel-les-Montpellier

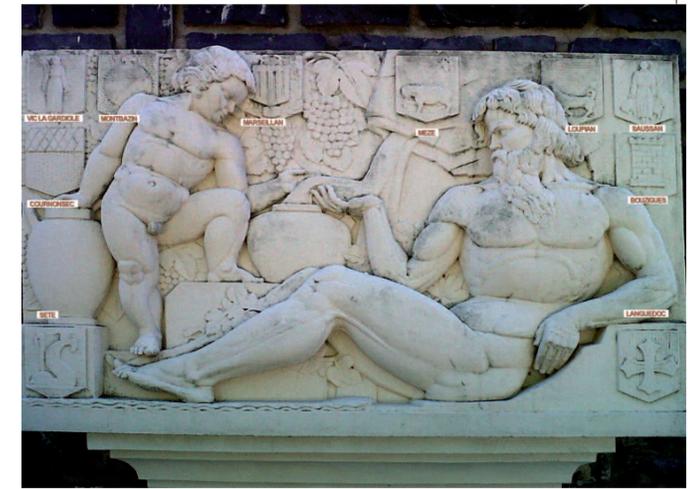
Les réservoirs pilotes sont situés à Cournonterral (4 500 m³) et à Fabrègues (10 000 m³).

Les forages de l'Olivet et du Boulidou situés sur la commune de Pignan ainsi que la station de traitement de l'eau du Rhône à Fabrègues alimentent aussi le haut service par l'intermédiaire du réservoir pilote. Des travaux de by-pass des canalisations, réalisés à la station de Saint-Martin permettent d'alimenter en retour, le moyen service avec les ressources situées sur le haut service.

Une initiative qui rallie de plus en plus de communes

Le Syndicat regroupait à l'origine les communes rurales suivantes:

Bouzigues, Cournonsec, Loupian, Marseillan, Mèze, Montbazin, Saussan, Vic-la-Gardiole, Villeveyrac et une ville: Sète.



Sur la fresque ornant un des murs de pierre de la première station de pompage U1, on retrouve les blasons des communes fondatrices.

A cet ensemble devaient se joindre

- En 1958 : Saint-Jean-de-Védas et Laverune
- En 1960 : Saint-Georges-d'Orques
- En 1962 : Poussan
- En 1966 : Cournonterral
- En 1968 : Murviel-les-Montpellier
- En 1969 : Le Syndicat de Frontignan - Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux
- En 1970 : La commune d'Agde
- En 1973 : Pignan
- En 1974 : Fabrègues
- En 1999 : Gigean
- En 2007 : Pinet et Mireval
- En 2012 : Montagnac
- En 2016 : Vias

Le rôle du Syndicat

Le syndicat a pour compétence dans le domaine de l'eau potable

- la production
- l'adduction
- la distribution

Le syndicat assure pour 21 communes dites «Rurales» l'ensemble de ses compétences : Bouzigues, Cournonsec, Laverune, Loupian, Marseillan, Montbazin, Saussan, Vic-la-Gardiole, Villeveyrac, Saint- Jean-de-Védas, Saint-Georges-d'Orques, Cournonterral, Fabrègues, Poussan, Pignan, Murviel-les-Montpellier, Gigean, Pinet, Mireval, Montagnac et Vias.

Pour 6 communes dites «Urbaines» le syndicat n'assure que les compétences de production et d'adduction. La compétence distribution étant gérée par la commune elle même, soit en régie communale soit par un contrat de délégation de service public :

Sète, Agde, Mèze et les trois communes du Syndicat de Frontignan, Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux..

Le Syndicat du Bas Languedoc



Légende de la carte

Les communes du Syndicat

- Réservoir
- R Station reprise
- Réseau «bas service»
- Réseau «moyen service»
- Réseau «haut service»
- Usines de production et Forages





Présentation du syndicat

Structures du Syndicat Equipe permanente

La gestion est assurée par une équipe de cinq personnes, installée au siège du Syndicat, à Marseillan :

Sous la responsabilité

de Monsieur Marc COUSTOL :

- Madame Martine ASTRUC
- Madame Sophie GEROT
- Madame Patricia MARCOS
- Madame Nicole ROUCAIROL
- Madame Nathalie ESCOBAR

Equipe élue

Le Conseil Syndical est formé de deux élus de chaque commune membre du Syndicat et de 2 élus du «Syndicat Balaruc - Frontignan», c'est à dire 50 personnes au total. Ce conseil élit le Président et les vice-présidents du Syndicat . Le renouvellement du Conseil Syndical intervient après le renouvellement des conseillers municipaux.

Composition du bureau actuel (2014)

Président:

- J.M. Alauzet

Vice-présidents:

- J.C. Aragon,
- O. Archimbeau
- J.C. Gros
- L. Labatut
- G. Nidecker
- A. Jeantet
- A. Battail
- F. Petit
- J.C. Marcerou

Délégué:

- R.Revol

Les anciens Présidents du Syndicat

- A. Filliol de 1946 à 1966
- A. Montet de 1966 à 1972
- R. Duvochel de 1972 à 1980
- G. Debaille de 1980 à 2008
- J.M. Alauzet depuis 2008

De nombreux partenaires

La société fermière

SUEZ a la charge de la gestion quotidienne des installations qui sont réalisées et financées par le Syndicat. C'est le Syndicat qui décide des travaux à réaliser sur les ouvrages du service.

La société fermière, quant à elle, doit assurer le bon fonctionnement des stations de pompage, garantir la qualité de l'eau, rechercher et réparer les fuites, facturer l'eau et l'assainissement et enfin être au service de l'abonné 24 heures sur 24.

Elle a en charge tous les coûts de fonctionnement, main d'oeuvre, E.D.F, ligne P.T.T, analyses, compteurs, de renouvellement des appareils électriques (armoires électriques, alarmes), des installations électromécaniques (pompes, moteurs...)

39 personnes et véhicules sont à votre service.

L'ingénieur conseil

Le cabinet d'études Marc Merlin s'occupe des études techniques.

Ses ingénieurs interviennent dans le calcul et la construction des réseaux, des réservoirs et des stations de pompage.

Ils aident le Syndicat dans ses choix techniques et surveillent la réalisation des travaux pour s'assurer de la conformité avec le projet.

Les entreprises de travaux publics

Pour la réalisation des travaux nécessaires au renforcement ou à la création d'ouvrages, le Syndicat lance des marchés publics spécifiques aux natures de travaux.

Pour les travaux de renouvellement, elle a conclu un marché à bons de commande avec des entreprises locales

Les partenaires financiers

L'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental et les banques sont les principaux partenaires financiers du Syndicat.

La préfecture et la sous-préfecture

Elles contrôlent la légalité de tous les actes du Syndicat.

Le trésorier - Général (Percepteur)

C'est le comptable du Syndicat.





Des besoins en eau de plus en plus importants

Des abonnés toujours plus nombreux... ... et qui consomment beaucoup

La consommation moyenne d'un ménage (résident permanent) est de 120 m³/an (estimation INSEE). ce qui représente environ 125 litres par personne et par jour.

En été, la population desservie par le Syndicat du Bas-Languedoc triple, ce qui entraîne une très forte augmentation des besoins.

Ainsi en 2015, la production moyenne a été de 303 litres/jour/ abonné et pendant la période estivale, la production de pointe s'est élevée à 754 litres/jour/abonné.

Le rythme de vie des habitants est différent d'une commune à l'autre et influe sur la consommation d'eau:

■ Dans les communes rurales, la consommation domestique est à peu près stable pendant 8 mois de l'année. mais l'arrosage est un poste important en été.

■ Dans les communes de la périphérie de Montpellier, les pointes de consommation sont le matin, avant que les gens partent travailler, et le soir, au retour.

■ Dans les stations balnéaires, dont la population augmente considérablement en été, la consommation d'eau est concentrée sur quelques mois et sur quelques heures de la journée.

Les équipements réalisés doivent donc être dimensionnés en fonction des pointes estivales de consommation

Heureusement, ces pointes de consommation interviennent à des moments différents de la journée, chaque commune ayant son rythme propre.

Les besoins en eau sont donc complémentaires et sont pris en compte de façon globale dans la mise en place d'équipements. Un même réservoir peut par exemple alimenter plusieurs communes en «travaillant» à des heures différentes.

Un souci permanent Préparer l'avenir

Sans cesse, le Syndicat doit prendre en compte l'évolution de la consommation, à moyen et long terme, pour pouvoir réaliser les équipements nécessaires et satisfaire ainsi les futurs besoins.

Pour cela, le syndicat a réalisé et approuvé en 2003 son schéma directeur d'eau potable, puis l'a réactualisé en 2011 et 2016.

Ce schéma porte sur :

■ L'état des ressources et des consommations à la date de la réalisation du schéma et les évolutions prévisibles aux horizons 2015 et 2040.

■ L'analyse du fonctionnement du réseau.

■ La proposition du programme de travaux de renouvellement, de renforcement et d'extension.

Cet outil d'aide à la décision permet au syndicat de mener une politique cohérente pour son développement.

Les objectifs du syndicat :

■ Garantir au consommateur une eau de qualité grâce à une politique rigoureuse de protection des ressources.

■ Assurer la distribution de l'eau en quantité suffisante en maintenant en état et en renforçant les installations existantes.

■ Diversifier les ressources en eau pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en période estivale.

■ Réaliser des équipements performants au moindre coût grâce à une gestion raisonnée de l'ensemble de la filière eau.



Les grands chantiers de ces dernières années

Réhabilitation du seuil Bladier-Ricard

Le principal point de production d'eau de ce Syndicat est la station de pompage de Florensac, située en bordure de la rivière Hérault, dans la nappe d'accompagnement de cette dernière. En période d'étiage, les prélèvements peuvent atteindre 1,2 m³/seconde.

Le Seuil Bladier-Ricard - Son rôle

Situé en aval du champ de captage de Florensac, cet ouvrage a été construit (vraisemblablement au XII^e siècle) pour créer une chute d'eau et actionner un moulin.

Cet ouvrage était calé à la cote 3.50 NGF et maintenant à l'étiage, au droit du champ de captage un niveau de la rivière à 3.50 NGF environ.

Au fil des années, cet ouvrage a été détérioré ce qui a entraîné une baisse du plan d'eau à la cote 2.50 NGF.

Une étude réalisée en 1985 a montré que compte tenu du volume d'eau prélevé dans la nappe phréatique dans la basse vallée de l'Hérault et compte tenu de l'état de dégradation du seuil Bladier-Ricard, la piézométrie était négative (-0.15 m à Florensac, -2.70 à Agde); ce qui aurait pu engendrer une alimentation de l'aquifère par de l'eau saumâtre provenant de la mer.

Cette étude a également montré que la reconstruction du seuil à l'identique (à 3.50 NGF) aidait à faire remonter notablement la piézométrie et à réalimenter la nappe profonde de l'Astien fortement sollicitée, mais que pendant les périodes de fort pompage dans la nappe d'accompagnement (période correspondant à l'étiage de la rivière), le risque d'intrusion saline demeurait.

C'est pourquoi, en accord avec les administrations compétentes, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des communes du Bas-Languedoc a décidé de reconstruire le seuil à l'identique de l'ouvrage originel (cote 3.50 NGF) et de l'équiper de clapets «escamotables» en cas de crue. Ces clapets permettent de maintenir le plan d'eau à une cote proche de 4.50 NGF pendant la période d'exploitation extensive de la nappe (été) et de s'effacer pour laisser passer les crues de la rivière (l'hiver).

De plus, afin d'augmenter la sécurité en cas de pollution accidentelle de la rivière (l'autoroute A9 franchit l'Hérault au milieu du champ de captage), le seuil a été équipé d'une vanne de fond qui permet avec l'abaissement des clapets, de vidanger rapidement le bief et d'éviter le piégeage d'un produit indésirable au droit des puits d'exhaure.



La passe à poissons

Une passe à poissons y a été aménagée. Cependant, les campagnes d'observations de ces dernières années avaient conclu à une mauvaise attractivité du dispositif de franchissement piscicole et à un blocage des aloses en pied de seuil. Retenu par le grenelle 1, le seuil de Bladier Ricard a fait objet de travaux de restauration de la continuité écologique en 2012.

L'ouvrage, positionné, en rive gauche du seuil, est une passe à 11 bassins successifs à fentes verticales pour un linéaire total de 70m, complété par une rampe à brosse pour le passage spécifique des anguillettes et un dispositif de suivi piscicole par vidéo-comptage. Le dépouillement des images est confié à la Fédération de Pêche et l'association MRM dans le cadre du nouveau Contrat Rivière Hérault.

Le 2 avril 2015, une lamproie marine empruntait le dispositif. Il s'agit de la première observation d'adulte sur l'Hérault depuis 2007.

Construction du réservoir de 10 000 m³ de Fabrègues

La construction du réservoir de Fabrègues s'inscrivait dans le cadre des travaux de restructuration du réseau Haut Service du Syndicat, suite à la mise en service du forage de Saint Jean de Védas. Aujourd'hui, il sert aussi de réservoir pilote pour l'usine de potabilisation de Fabrègues.

Ces travaux comprennent principalement :

■ La réalisation du forage de St Jean de Védas de capacité 6000 m³/jour.

■ La mise en place sur 9 kms d'une conduite de diamètre 600 mm depuis la station de pompage de St Martin à Cournonsec jusqu'au réservoir de Fabrègues.

La station de St Martin relaie celle de Florensac et permet d'acheminer l'eau provenant de la nappe d'accompagnement de l'Hérault jusqu'aux portes de Montpellier.

■ La mise en place sur 7 kms d'une conduite de diamètre 500 mm depuis le forage de St. Jean de Védas jusqu'au réservoir de Fabrègues.



La construction du réservoir de Fabrègues

Avant la réalisation de ce réservoir, la capacité de réserve d'eau des communes du Haut Service était de 16100 m³. Le principe de dimensionnement des réservoirs qui est d'assurer le stockage d'une valeur d'eau correspondant à la consommation d'une journée de pointe, a conduit à fixer la capacité du réservoir à 10 000 m³. Pour des raisons de sécurité de la distribution et également pour faciliter les opérations de maintenance de ces ouvrages, il a été décidé de réaliser 2 cuves de 5 000 m³ chacune. Ces ouvrages, les plus hauts dans le réseau haut service, calés à la cote 98.00 NGF (cote au trop plein) pilotent les stations de pompage de St Jean de Védas et celle de St Martin.

Le renouvellement de la canalisation 700 mm par une de 1 000 mm

Après prélèvement dans la nappe d'accompagnement de l'Hérault, l'eau est exportée vers l'Est par deux conduites de diamètre 700 mm ceinturant l'étang de THAU :

- une conduite fonte posée en 1955 au Nord,
- une conduite acier posée en 1971 au Sud.

Avant son remplacement, la conduite Nord, fragilisée par la corrosion était victime de casses (2-3/an) et de ce fait, l'exploitant avait renoncé à utiliser la puissance maximum de pompage surtout en été où le temps nécessaire à la réparation aurait conduit inévitablement à des coupures d'eau.

La station de production fonctionnait donc pratiquement 24 heures /24, les jours de pointes estivales et l'augmentation des besoins manifestés par les adhérents a conduit le Syndicat à poser une nouvelle conduite en lieu et place de l'existante plutôt que de remplacer des tronçons défectueux.

Interconnections

La décision de renouvellement a donné lieu à une concertation avec tous les organismes partenaires de "l'eau". CONSEIL DEPARTEMENTAL, AGENCE de L'EAU, D.D.A.F. En effet, si on tient compte des seuls besoins du Syndicat, la mise en place d'une conduite diamètre 800 mm aurait suffi, cependant dans le cadre du schéma d'alimentation en eau potable de la région de Montpellier et du littoral Narbonnais au Biterrois, une conduite de diamètre 1000 mm a été envisagée pour permettre un inter-dépannage au niveau régional.

Construction de U3

L'augmentation continue des besoins en eau des communes adhérentes au Syndicat nécessite d'accroître et de fiabiliser en permanence tant la production que les réseaux de transport d'eau potable.

L'unité de production principale étant la station FILLIOL à Florensac, une nouvelle station de pompage a été mise en service en 2012.

Elle remplace les 2 premières usines, sa capacité de production est de 96 000 m³/jour.

Cette capacité prend en compte la réalisation et la mise en service d'un nouveau champ captant dans la zone dite des Pesquiers, et pour lequel une procédure d'autorisation au titre de l'environnement est en cours.

Le refoulement vers Balaruc est équipé de 2 pompes en variation de vitesse pouvant fonctionner seule ou en parallèle avec un débit maximum de 2 200 m³/h.

Le refoulement vers Agde est équipé de 3 pompes pouvant débiter chacune 1 800 m³/h en solo ou 4 000 m³/h en parallèle.

Pour chacun de ces services, le fonctionnement des groupes de reprise est asservi par un automate programmable en fonction du niveau d'eau dans les réservoirs pilotes.

Les 2 services fonctionnent de manière indépendante, mais peuvent cependant être interconnectés, en cas de défaillance d'un service, par l'intermédiaire d'une chambre de vanne équipée d'un stabilisateur aval, ou par une interconnection au sein de l'usine permettant d'affecter le groupe N°2 à l'un ou l'autre des services.

De plus, un robinet altimétrique stabilisé installé sur la branche de Balaruc, permet de réajuster la branche vers Agde au débit limité de 1000 m³/h.



Construction de l'usine de potabilisation Georges Debaille

L'eau du Rhône est une "ressource de surface". Elle doit faire l'objet d'un traitement plus complet que celle d'origine souterraine, naturellement filtrée par les sols.

L'usine intègre un ensemble de traitements très complets par :

- oxydation
- coagulation, floculation, flottation
- double filtration sur sable et par charbon actif en grains
- désinfections UV et chlore.

Toutes ces étapes garantissent, en sortie d'usine, une eau de qualité, qui respecte les normes sanitaires et qui prend aussi en compte le confort des consommateurs : les particules organiques, par exemple, sont éliminées. Elles sont généralement source d'odeurs ou de goûts peu appréciés au palais des usagers.

L'augmentation continue des besoins en eau des communes adhérentes au Syndicat nécessite d'accroître et de fiabiliser en permanence tant la production que les réseaux de transport d'eau potable.

Une usine qui respecte son environnement

Le Syndicat du a souhaité que l'usine fasse l'objet d'une attention particulière en termes d'esthétique et d'intégration paysagère, avec ses parements en pierre et ses toits végétalisés par une flore méditerranéenne. Les différentes matières retirées de l'eau lors de son traitement (résidus des filtres, de la décantation) sont traitées à leur tour, pour ne pas être rejetées dans la nature.

Un outil pédagogique pour les visiteurs

Dès sa conception, l'usine a intégré un chemin de visite pour permettre l'accès aux écoles des communes du Syndicat. Les visiteurs débutent leur parcours par la projection d'un film retraçant toutes les étapes du traitement. Ensuite, Georges et Marinou entrent en scène : ce sont deux petits personnages imaginés pour guider les enfants sur l'usine, leur poser des questions, les faire réfléchir sur les enjeux de l'eau.

Enfin, des panneaux pédagogiques sont placés au fil des étapes de traitement, accessibles aux différents niveaux d'âge et de connaissance des visiteurs.

Les visites pour les écoles seront assurées par des agents SUEZ formés à l'accueil du public et des scolaires





Protéger la ressource

L'Agroforesterie

La plaine de l'Hérault, exutoire d'un bassin versant de plus de 2500 km², est un secteur agricole et économique important. Les inondations et la proximité de la nappe alluviale en font aussi une zone extrêmement sensible, et déterminent le choix des cultures et des pratiques. La Chambre d'Agriculture de l'Hérault, en partenariat avec le Syndicat, se sont intéressés, dans le cadre de la protection de la ressource en eau à l'association d'arbres et de cultures : l'agroforesterie.

Le Syndicat, qui puise les 3/4 de la consommation en eau de ses abonnés dans la nappe alluviale, donc, très concerné par la protection en amont de l'état de la ressource et notamment vis-à-vis des risques de pollutions diffuses (nitrates, métaux lourds...) a souhaité élaborer un projet agroforestier dans le périmètre d'une station de captage d'eau potable.

Ce projet s'est fait en concertation avec l'agriculteur fermier, la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

Impact de l'autoroute A9

A la demande du Syndicat, la société d'autoroutes ASF a dû réaliser d'importants ouvrages de protection ainsi que la collecte et l'évacuation des eaux.

Sur la demande du Syndicat, deux puits vont être déplacés de l'autre côté de l'autoroute pour éviter tout risque de pollution. Les travaux seront financés en partie, par la société des Autoroutes du Sud de la France.

De la même façon qu'il l'a fait pour le reste de la station, le Syndicat va acheter les terrains situés à proximité des nouveaux puits. Ceci permettra de protéger les captages de pollutions éventuelles sur ces terrains.

Télésurveillance des ouvrages

La station de Florensac est équipée d'une centrale d'alarmes qui reçoit de l'ensemble des ouvrages du Syndicat les informations sur les défauts de fonctionnement des réservoirs (niveau bas) ou des stations de pompage (arrêt des groupes, manque de courant, défaut de pression,...).

Un employé permanent centralise ces informations.

Pendant la nuit et les week-ends, ces éléments sont retransmis au personnel d'astreinte (7 personnes) à l'aide de messages SMS ou de synthèse vocale.

Traitement de l'eau

Actuellement l'eau distribuée dans les communes est traitée par le chlore, pour préserver la qualité jusqu'aux robinets. Les injections sont faites aux stations de production de Florensac, de Fabrègues, ou des différents forages, et du chlore est aussi ajouté sur le réseau au niveau des stations de reprise.



Économiser l'eau

Gestion patrimoniale

Dans le cadre de la loi Grenelle 2, l'Etat impose aux exploitants des services d'eau potable d'établir un descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable au 31 décembre 2013 : plan du réseau, localisation des dispositifs de mesures, linéaires de canalisations, dates ou périodes de pose, types de matériaux... L'état d'avancement de ce descriptif détaillé est mesuré à travers un indicateur de performance, l'Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.

Si le rendement du réseau se révèle inférieur aux seuils fixés par décret (65 à 85% selon les cas), le dispositif doit être complété d'un plan d'action visant à améliorer ce rendement.

Si l'une de ces 2 dispositions (descriptif détaillé, plan d'action) n'était pas respectée, le taux de la redevance pour prélèvement de la ressource en eau-usage alimentation en eau potable sera doublé.

La gestion patrimoniale du réseau d'alimentation en eau potable du Syndicat est en cours. Actuellement, la connaissance du réseau est estimée à près de 90 %. Un logiciel de type CASSE va être utilisé sur le territoire de la collectivité. Il a pour but de définir en fonction de différents critères (date de pose des conduites, entreprise qui a posé ces canalisations, nature et diamètres...), les tronçons où les risques de fuites sont les plus importants, ce qui permettra de programmer les travaux de renouvellement nécessaires au maintien d'un bon rendement de réseau.

Le syndicat investit annuellement plus de 3 000 000 euros pour le renouvellement des conduites et branchements susceptibles d'être à l'origine de fuites, soit près de 0,7 % du linéaire global de la collectivité. L'objectif à court terme est d'atteindre 1 %.

Sectorisation

Le Syndicat s'est engagé dans une recherche systématique de fuites pour diminuer les impacts sur la ressource. Son réseau est très étalé puisqu'il représente un linéaire proche de 780 km. Entre 2006 et 2010, le rendement du réseau a été proche de 80 %. En 2015, il a été de 84 %. Un programme de mise en place de débimètres de sectorisation est en cours d'achèvement. Avec la mise en place de compteurs intermédiaires, cela permet de définir des secteurs réduits pour mieux localiser les zones de perte d'eau à cause de fuites.

Télérelève

D'autre part, le Syndicat va progressivement mettre en place des compteurs télérelevés sur ses compteurs généraux ou intermédiaires, mais aussi chez les abonnés. Le suivi quotidien des consommations d'eau permettra d'identifier plus aisément les consommations anormales et de détecter en temps réel les fuites sur les réseaux d'eau potable ou chez les particuliers.

La commune de Montagnac a été la première commune équipée de la télérelève. Elle va servir de test avant la généralisation de cet équipement.



Les délégués du Syndicat Intercommunal du Bas Languedoc

Communes	Délégués	Suppléants
BOUZIGUES	ARCHIMBEAU Olivier COLMAS Ghislaine	LEROUGE Claude PEZERAT Jean-Christophe
COURNONSEC	NURIT Gilles ILLAIRE Régine	BOUZEREAU Norbert IMZOURH Mohamemed
COURNONTERRAL	MARTY Robert BREYSSE Thierry	ALBERT Marie AUGUST Thierry
FABREGUES	ALAUZET Jean-Marc MARTINIER Jacques	JOB Jean-Olivier VIDAL Thérèse
LAVERUNE	CAIZERGUES Roger PETIT François	JOLY José LENOIR Philippe
MURVIEL/MONTP.	TOUZARD Isabelle REVOL René	VALLETTE VIALARD Alain BATITI Michèle
PIGNAN	CASSAR Michelle CINÇON Sylvie	BIEGEL Julien DELAUZE Daniel
SAUSSAN	VERA Joël CELIE Raymond	SOLBES Nathalie ROUX Anne
ST GEORGES D'ORQUES	AUDRIN Jean-François HARDEMAN Jean	COEURVEILLE André CHOMEL Chantal
ST JEAN DE VEDAS	FONTVIEILLE Henri GUIRAUD Isabelle	SCIALOM Daniel DE BOISGELIN Paul
GIGEAN	SALIS Francis MARCEROU Jean-Claude	BONNIER Christian BAPTISTE Jean
LOUPIAN	SABORIT Ghislaine FERRAGNE Philippe	SUBIRATS Colette MUSENGER Pascal
MARSEILLAN	ARAGON Jean-Claude PHILIPPE Michel	LAFAGE Joël
MEZE	BAEZA Thierry ALRIC William	MAUZAC Paul BELLOUATI Rahmouna
MIREVAL	DEMOLLIÈRE Jean-Pierre NIDECKER Georges	BOURRIER Laurence RAISON Christine
MONTAGNAC	FAGES Roger AUDOUI Philippe	BARTHES Rémi NAVARRO Yves
MONTBAZIN	CAPROUGE Philippe BATTAIL Alain	SERIN Yannick TONDON Laure
PINET	BARRAU Gérard COEURVEILLE Michel	ESPARZA Jean-Michel MAJORY Jean-Baptiste
POUSSAN	CUCULIERE Serge RIVE Guy	CAZENOVE Pierre
VIC LA GARDIOLE	ROULLEAUX Jean-Jacques FERRIER Magali	LABBE Roger AVESQUE Mathieu
VILLEVEYRAC	BETTI Bernard JEANTET Alain	BONNET Jean-Louis
AGDE	LABATUT Lucienne SALGAS Véronique	MANGIN Yves GLOMOT Rémy
SYNDICAT BALARUC	Mme LEON Claude	GYBELY Claude
FRONTIGNAN	DI STEFANO Francis	GRIGNON Ange
SETE	GROS Jean-Claude NAUDIN Gérard	DE RINALDO Antoine BODART Michel

Le Syndicat et son exploitant

sur les dernières cinq années ce sont :

413 réparations de canalisations
2 518 réparations et renouvellements de branchements
23 150 interventions sur les compteurs
11 435 interventions électromécaniques et électroniques

Sur ces 36 516 interventions

1 939 ont été effectuées les week-ends ou la nuit
2 448 flacons d'analyse ont été prélevés
102 746 453 m³ d'eau ont été distribués
avec 39 personnes et 21 véhicules à votre service

Le personnel de SBL



Mr Marc COUSTOL
Directeur Général des Services



Mme Martine ASTRUC
Service Comptabilité



Mme Sophie GEROT
Service Administration



Mme Patricia MARCOS
Service Travaux



Mme Nicole ROUCAIROL
Service Foncier



Mme Nathalie ESCOBAR
Service Entretien